

**Organisation :**

\* Réunion plénière le matin sur les points communs :

- langue
- culture commune
- interdisciplinarité.

\* A.M.: deux groupes collège / lycée.

**(matin) Réunion plénière****1. Rappels d'actualité (Ph. Le Quéré)****1.1 La poursuite de la réforme du Lycée par J. Lang :**

- On note des décalages entre les effets d'annonce comme sur les *langues anciennes* (= sauvetage de l'option) et la réalité sur le terrain (= RIEN)...
- On assiste à la mise en place des mesures phares du lycée : A.I., T.P.E, enseignement par séquences, programme de seconde.
- L'année de seconde est présentée comme une année d'expérimentation généralisée

*Ainsi : on constate plus un changement de méthode que de fond, dans le but d'apaiser l'électorat à l'approche des élections.*

- S'annonce peut-être un changement de cap sur le collège avec le débat actuel sur le collège unique, le rétablissement des filières, la redistribution des champs disciplinaires. **Derrière, c'est la bivalence de l'enseignement qui se profile en filigrane.**

**1.2 Vote des programmes de lycée fin juin** par les syndicats - dont le SNES - de manière inégale selon les matières.

- *En français*, les nouveaux programmes ont été approuvés (le groupe lettres du SNES préconisait une abstention. critique).

Explications fournies dans l'US par M. Cahouet, secrétaire nationale :

- Recentrage sur la littérature,
- élargissement (biographique, essai, génétique textuelle),
- activités de création,
- souplesse apportée dans la séquence,
- année d'expérimentation avec consultation à la clé.
- *En L.A.* le SNES a voté l'abstention préconisée par le groupe (pour les raisons exposées dans le 8-pages Lettres de juin) mais les programmes ont été approuvés par tous les autres participants.

**Rappel : Stage L.A. du S3 de Versailles prévu le 18 janvier à Paris, Bourse du Travail.**

**1.3 Textes sur la Réforme des Lycées au B.O. du 31-08**

Ce serait bien que ces textes soient fournis aux enseignants. Certains ignorent encore la réforme des programmes de 1<sup>ère</sup> !

**1.4 Consultation des Lycées** lancée in extremis et close rapidement : autant dire qu'elle a été bâclée.

Des réunions inter académiques ont été mises en place sur invitations d'enseignants soigneusement triés (On évite ceux qui sont hostiles à la Réforme.).

Des questionnaires académiques ont été envoyés dans les établissements. Mais aucune concertation sérieuse n'a été prévue, au mieux un Conseil d'enseignement de deux heures. Il n'a pas été question de banaliser une demi-journée malgré la demande du SNES. *A nous d'imposer sa prolongation.*

Le site académique de Versailles déjà fermé montre bien que la consultation est plus un principe qu'une volonté réelle.

*On déplore le décalage entre le cadre très étroit de la consultation (mise en place au bout d'un demi-trimestre, pendant les Conseils de classe...) et le fond à traiter : (expérimentation 2<sup>e</sup>, programme 1<sup>ère</sup>, avenir L, E.A.F., L.A).*

- **En ce qui concerne les L**, deux hypothèses sont proposées par Boissinot :
  - soit assumer la spécialisation littéraire et la fonte des effectifs qui l'accompagne (jusque où ?)
  - soit envisager la fusion avec la section E.S. (Remarque personnelle de la secrétaire : on n'a guère parlé des L au cours de la journée, dommage ! Voir peut-être proposition du stage de Toulouse).
  -
- **E.A.F** : les informations sont minimales mais il semble que les hypothèses sur lesquelles travaille le ministère ne cadrent pas forcément avec le consensus qui se dégage de la consultation des collègues lancée par l'E.D.L **où apparaît un refus très net du sujet d'invention.**

1.5 Apparemment, la réforme des lycées n'est plus la priorité du moment. Elle est relayée par un grand débat lancé par Baconnet sur la **culture commune**.

Partant des constatations suivantes :

- savoir éclaté des élèves,
- problèmes de langue,
- diversification et manque de lisibilité des structures,

"enseigner une langue et une littérature ne va plus de soi". D'où les questions - graves - qui sont posées :

La littérature sert-elle ? A-t-elle des limites ?

Vives réactions dans la salle et interventions diverses sur le fait que la direction du SNES semble partager ces présupposés.

Cf. *L'enseignement mis à mort* par A.Barrot (Librio)

1.6 Déclaration de J. Lang (voir *Le Monde* du 30.11.00)

- Chaque élève et chaque enseignant auront droit à une adresse Internet. Nous sommes bien contents, mais nous y voyons encore un effet d'annonce : ce sont tous les citoyens qui ont droit à cette adresse !
- Désormais, J. Lang préconise une nouvelle méthode pour lancer les réformes en consultant les enseignants et organisant le débat en amont pour éviter de nouveaux bouleversements. Elaboration théorique pilotée par le C.N.P. dont le rôle est renforcé. Groupe d'experts qui remplacerait le G.T.D + acteurs sur le terrain : inspecteurs, enseignants chargés de plancher sur de nouvelles pratiques d'enseignement.
- Mise en pratique pilotée par la DESCO.

Ces nouvelles méthodes peuvent permettre la remise en chantier des programmes adoptés. Ainsi, le programme de philosophie vient d'être remis en chantier alors qu'il avait été adopté en juin à la suite d'une vive polémique chez les enseignants. *D'où l'urgence de faire savoir très fort notre mécontentement !*

Certains inspecteurs seraient prêts à suivre : voir la recommandation de l'un d'entre eux à un collègue, lui demandant de maintenir ses ambitions littéraires !

Lang envisage plus de littérature contemporaine, ce qui peut laisser supposer que les programmes pourraient être remaniés.

1.7 Question : Que fait le SNES ?

- Congrès : il est urgent d'investir le thème 3.
- Un huit-pages du groupe Lettres est en préparation.
- Il faut prendre position sur le site, faire remonter ce qui se dit aux différents stages.

## 2. **Point sur le collège (Cathy Mérand)**

Le collège présente des problèmes plus généraux. On assiste à une hypertrophie du comportemental au détriment des contenus qui sont délaissés, alors que ce serait peut-être un moyen de s'attaquer aux problèmes ?

2.1 C.R. du stage Collège de novembre

Ont été soulevés les problèmes suivants :

- **Langue** : quel enseignement de l'orthographe, de la grammaire ?
- Evaluation, examen, procédure d'orientation, brevet, nécessité d'une épreuve de fin de cycle, laquelle ?
- **Interdisciplinarité** : travaux croisés, parcours diversifiés : on constate que s'ils améliorent le comportemental, il n'y a pas de bilan positif (ni négatif) sur les contenus.

Il est intéressant de connaître les réflexions produites par l'Académie de Versailles qui insiste sur la nécessité du **plaisir dans l'apprentissage** et qui réclame des "**compétences inattendues**" (?) de la part des enseignants.

- Texte préparatoire au Congrès du SNES (thème 3, , page 4, point 4)

Une proposition a été faite, celle d'établir des problématiques constituées en objets d'étude que chaque discipline pourrait aborder avec sa logique propre. Resurgit le risque du **passage à la polyvalence**, peut-être encore plus net pour les disciplines scientifiques...

- Formations et inégalités sociales

Voir le texte d'Hélène Romian qui pose un certain nombre de questions à partir de la constatation de l'évolution du public scolaire : que faire de la culture classique ? que doit être une culture partageable, comment assurer la transposition didactique du savoir ?

2.2 Grand débat actuel autour du thème de l'ethnocentrisme (voir thème 3)

Face aux populations diverses, il faudrait jouer la multiculturalité et le métissage, suprême remède contre la violence. En effet, l'école imposerait une culture marquée par le classicisme et l'humanisme sans prendre en compte la culture des différentes populations, leur langue.

A l'inverse, on peut penser que dans ces termes, le problème est mal posé : on s'acheminerait alors vers une conception à l'américaine des groupes ethno-culturels, alors que l'Ecole doit être porteuse d'une mise en réflexion d'un humanisme fédérateur, sans compter la nécessité d'assumer son histoire.

Interventions diverses des stagiaires sur ce point épineux :

- Refuser la dérive qui consiste à présenter la culture occidentale comme de l'ethnocentrisme.
- Se rappeler que la particularité de l'enseignement français est une des causes de la réussite des Français à l'étranger.

*Nécessité d'un stage Histoire-philo-lettres pour éclairer débat sur la culture.*

- Défense de l'héritage du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Comment régler les problèmes d'intégration sur la base de "à chacun sa langue, sa culture" ? Voir ce qui se passe aux E.U.
- Bien être conscient des dangers qu'il y a à servir aux élèves leur propre culture :
  - Suicide de l'enseignement qui devient un accompagnement et non plus une diffusion du savoir (c'est dans l'air du temps avec le discours sur la diffusion du savoir par les multi média) ;
  - Disparition de l'Ecole comme institution, elle devient une entreprise où on donne aux parents et aux élèves ce qu'ils veulent. Culture dite populaire : cela veut dire adapter l'école à la conception consumériste de l'école. Cf. question au Brevet : placer Eurodisney sur la carte de France ! D'ailleurs, il ne faut pas penser que les élèves ont une conception claire de leur propre culture. Leur référence est plutôt la culture Nintendo. Il faut bien voir que derrière ce discours sur l'ethnocentrisme c'est tout l'enjeu de la mondialisation qui se cache.
- Se rappeler tout ce qu'on doit à l'Ecole : l'Ecole qui favorise la promotion sociale. Il s'agit d'une véritable défaite de la Gauche sur ce principe si on renvoie les petits émigrés à leur culture. Il est faux (hypocrite) de croire que la culture d'un petit émigré puisse être considérée à égalité avec celle d'un Parisien du 5<sup>ème</sup> arrondissement. Le principe du "tout se vaut" (culture populaire/ culture classique) peut être dangereux : il est important de se hisser à un niveau critique.
- Il faut réagir au discours d'une culture du plaisir : là aussi, il s'agit d'une conception consumériste, l'enseignement n'a pas pour fonction de revendre une culture vers laquelle les enfants vont naturellement, il doit élever l'esprit.

...Attention toutefois comme le fait remarquer une collègue aux propos que l'on tient sur la hiérarchie des cultures. (Risques de dérive)

- Enfin, il ne faut pas oublier que le pourcentage d'enfants immigrés représente 7 à 8% de l'ensemble de la population scolaire.

*En conclusion, en cédant sur ces principes, on sert la violence au lieu de la combattre dans la mesure où l'on donne à l'enfant le sentiment qu'il est partout chez lui et donc qu'il a tous les droits.*

### 2.3 Fortes critiques contre le questionnaire SNES sur les collègues :

Il donnerait très nettement l'impression que le SNES partage les présupposés d'Allègre : voir la question "*Comment faire accepter à l'élève l'idée d'être évalué ?*" ou encore *comment obliger l'élève à rester assis ?* A cet égard, les observations des collègues d'E.P.S sont intéressantes : les élèves refusent toute activité organisée, toute consigne, on est loin de l'obligation de rester assis, ce qui montre que les rédacteurs de ces questionnaires comme les théoriciens de la pédagogie sont peu conscients des réalités scolaires.

En fait, les véritables problèmes seraient d'un autre ordre :

- Des élèves qui ne sont plus des élèves et qui refusent tout *travail personnel* ;
- De graves problèmes de *lecture* : le seul remède trouvé : la lecture cursive avec l'obligation de faire lire six œuvres littéraires, ce qui peut poser d'ailleurs un problème de coût auprès des familles. Sur ce point, il semblerait que l'on rencontre moins de difficultés dans les ZEP que dans certains milieux "petit bourgeois" qui, s'appuyant sur le principe de gratuité de l'enseignement, refusent d'acheter les livres. Le problème de lecture est lié aussi au problème de *vocabulaire*. Se pose enfin la question de la *littérature de jeunesse*.

*On constate que les élèves ne demandent pas un changement de contenu : ils continuent à revendiquer le droit au savoir. Par contre, attachés au principe de plaisir, ils refusent le travail et se crispent sur les problèmes d'autorité. D'autres remarques intéressantes sont faites par certains collègues : l'éclatement des classes difficiles entraînerait une multiplication des problèmes de comportement au lieu de les régler.*

- Le problème de *la langue* : comment traiter les problèmes de la langue ? par imprégnation, ou enseignement systématique ? Dans la pratique, *l'enseignement de la grammaire* disparaît, remplacé par des approches technicistes comme récit/description ; mais la *grammaire de phrase* est abandonnée. Si la grammaire continue à représenter un point du programme, il ne s'agit que d'un principe sans contenu. D'autre part, il est évident que le déficit horaire, la réduction des horaires touchent d'abord la grammaire.

*D'où une proposition : qu'à l'examen, un volet de points soit officiellement attribué à la correction de la langue pour obliger l'élève à la prendre en compte.* En l'absence d'une notation codifiée, c'est l'incitation de grandes différences au niveau des enseignants. Le problème vient aussi du fait que la langue populaire est mise sur le même plan que langue soutenue : comment amener l'élève à prendre conscience de leurs pratiques ?

- Les enseignants n'arrivent plus à se parler, les publications ne sont pas lues : décalage entre un cadre apparemment démocratique et la réalité : un petit nombre de décideurs.

## 1. Critique des programmes

### 1.1 Exercices écrits

- La multiplication des exercices écrits obligeant sans cesse à passer de l'un à l'autre, il sera très difficile
  - de faire progresser les élèves sur un type d'écriture ou de réflexion donné ;
  - d'évaluer une quelconque progression des élèves, une capacité d'adaptation à un type d'exercice. Du coup, le contrat sur les objectifs, qui doit être le plus clair possible pour que les élèves se rendent compte de leur niveau et de leur progression, devient très difficile à établir.
- Il faudrait qu'ils soient davantage axés sur l'argumentation.
  - Cela fournirait une dominante continue, depuis le collège jusqu'à la terminale et la philosophie.
  - Mais il faut se garder des dérives possibles vers une sophistique creuse et mécanique ; c'est pourquoi, si l'on veut éviter que l'argumentation devienne cette coquille vide, il faut mettre l'accent sur la problématisation, l'argumentation étant considérée comme le moyen de construire une réflexion et une problématique.

### 1.2 Genres et registres L'organisation des programmes à partir des genres et des registres a été l'objet de discussions.

- On peut la considérer comme une approche trop réductrice, le propre des chefs d'œuvre étant leur singularité plus que leur capacité à entrer dans une taxinomie forcément réductrice. De plus cette classification, qui annule l'objet littéraire dans sa spécificité, risque d'asservir la littérature à la communication.
- On a objecté que si ce reproche était justifié pour ce qui concernait les *registres*, il l'était moins pour les *genres*. La réflexion générique est féconde, dans la mesure où elle implique une connaissance historique propre à chaque genre, la prise en compte de leur évolution, et l'analyse de mécanismes narratifs et discursifs spécifiques.
- C'est donc moins l'étude des genres, que le caractère central donné, dans le programme, à la notion de genre, qui a été critiquée : car cela va faire passer au second plan l'approche historique, idéologique, et purement esthétique, de l'objet littéraire.
- Enfin, la fragmentation de l'étude des genres, proposée entre la seconde et la première, paraît arbitraire, et nuisible à la construction d'une culture cohérente. Pourquoi abandonner le théâtre en Première, et ne pas aborder la poésie dès la Seconde ? Le découpage des programmes en siècles, outre les repères historiques qu'il fixe chez l'élève, permet d'aborder tous les genres chaque année, avec un choix d'œuvres adaptées aux élèves.

### 1.3 Séquences

- Le nombre des séquences a paru trop élevé, et le nombre d'heures imparti à chaque séquence insuffisant. Cela représente, sur le plan professionnel, une surcharge de travail énorme, et sur le plan pédagogique, un risque de zapping, préjudiciable à l'approfondissement et à l'acquisition de connaissances et de pratiques solides.
- On a regretté la rigidité du modèle pédagogique imposé : pourquoi TOUT l'enseignement du français doit-il se faire par séquences ? Ne peut-on laisser une marge de liberté et d'initiative pédagogique au professeur dans le choix de ces approches ? De plus, utiliser les mêmes textes pour l'étude littéraire et pour l'apprentissage de modes de communication peut entraîner une grande confusion chez les élèves, et dénaturer la finalité proprement esthétique de la littérature.

### 1.4 Les programmes de Première

- Généralement, on reproche à ces programmes :
  - un manque de lisibilité dû au fait que les objectifs ne sont pas clairement finalisés par une mise en perspective avec l'EAF ;
  - un caractère boulimique infaisable vu l'horaire de français en première.
  - une rigidité dans laquelle toute liberté pédagogique disparaît.
- On les trouve trop lourds, et trop contraignants. c'est un carcan dans lequel aucune liberté n'est laissée aux professeurs. Les 72 pages des documents d'accompagnement laissent une double impression : d'un côté, ils sont tellement copieux qu'ils laissent à chacun la possibilité d'y prendre ce qu'il veut ; mais de l'autre, pris à la lettre et dans leur globalité, ils donnent l'image d'un carcan épouvantable, qui met le professeur à la fois dans l'impossibilité d'en réaliser tous les objectifs, et dans la culpabilité de ne pas le faire.

## 2. *Propositions d'amendements*

- 2.1 Retour à une approche fondamentalement *chronologique*, nécessaire à la constitution de repères historiques pour les élèves.
- Dans cet ordre d'idées, il faudrait que soient étudiés au moins deux siècles par année scolaire, afin que les élèves puissent prendre conscience de la dimension historique par comparaisons d'époques, afin d'être en mesure de comprendre des relations, des causes et des effets, des filiations et des ruptures.
  - Pourrait-on envisager une coordination avec les programmes d'histoire, réclamée depuis longtemps ?
- 2.2 Tels qu'ils sont rédigés, les programmes de Seconde et de Première permettent d'évacuer l'étude des grands romans du XIX<sup>e</sup> : peut-on faire l'économie de Balzac, de Stendhal, de Flaubert ?
- 2.3 Poésie dès la Seconde, du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.
- 2.4 Théâtre continué en Première.
- 2.5 Rendre explicitement facultatif ou occasionnel (= "perspective complémentaire") l'objet 4 du programme de Seconde "le travail d'écriture", la génétique textuelle relevant plutôt d'une spécialisation universitaire.
- 2.6 Assouplissement des démarches pédagogiques : le professeur doit pouvoir librement combiner, selon ses besoins et ses possibilités, séquences, cours "magistral" adapté et recherche autonome des élèves.
- Nombre annuel des séquences (actuellement "7 ou 8") abaissé à 5 ou 6, et modulable selon les classes et les conditions de travail.
  - Durée moyenne allongée à 18-20 heures (au lieu de 14), pour éviter survol et émiettement.
- 2.7 Les formes du travail par petits groupes ( modules, A.I., TPE ) devraient être assouplies au profit d'un " TLP ", temps de liberté pédagogique, qui permettrait au professeur d'adapter sa pédagogie aux problèmes spécifiques qu'il rencontre, à l'objectif qu'il cherche à atteindre.

## 3. *EAF*

- 3.1 Il faut *garder les trois types de sujets* : texte argumentatif, étude d'un texte littéraire, dissertation. mais rééquilibrer les sujets pour que les élèves ne se reportent pas massivement sur le sujet 1. Il faut relever les exigences du sujet
- 3.2 *Pas de sujet d'invention* à l'examen.
- 3.3 Introduire un certain nombre de *points* pour la *correction de l'orthographe et de la langue*
- 3.4 . *A l'oral*, quelle que soit la forme adoptée, il faut absolument que soit pris en compte précisément le travail de l'année, les savoirs acquis, ce que l'élève a étudié pendant l'année.
- Certains sont partisans du maintien de la liste en l'état, qui seule permet de valider l'acquisition de savoirs, le sérieux et le travail d'une année ; l'entretien permet aux examinateurs de faire le partage entre l'apprentissage par cœur et la réelle compréhension que les candidats ont des œuvres. Par ailleurs, l'improvisation favorise la discrimination sociale, les enfants de milieux favorisés étant plus aptes à improviser dans une langue claire et construite que les autres.
  - D'autres préféreraient une formule plus souple, qui réunirait contrôle des acquis, et faculté de tester les capacités de l'élève à se débrouiller seul face à un texte qu'il découvre, mais proche de ceux qu'il a étudiés. Par exemple, l'examineur choisirait, en fonction de la liste apportée par l'élève, des textes approchants. Mais ce système alourdirait la préparation et la passation de l'épreuve, sans garantie assurée d'une évaluation plus juste...
- 3.5 Tout le monde a rejeté l'idée de prendre en compte, à l'examen, une soutenance orale des TPE : on a dénoncé la dérive vers les pratiques consuméristes que cela entraînerait, ainsi que la réduction du français à un exercice de communication.

#### **4. Formation**

Un collègue développe l'idée que le SNES devrait avoir une attitude plus critique à l'égard des IUFM, et des carences notoires de la formation qui y est donnée : inadaptation aux réalités pratiques du métier, dogmatisme et formalisme qui entraînent un rejet de la part des étudiants.

*En ce qui concerne le CAPES interne, il n'est pas admissible qu'ait été exclu de la certification toute épreuve disciplinaire permettant d'évaluer le niveau culturel et intellectuel des candidats. On peut y voir deux dangers :*

- *Comment un professeur qui ne domine pas les techniques de la dissertation ou du commentaire composé pourra-t-il les enseigner ?*
- *Comment un professeur qui ne possède pas un degré élevé de culture littéraire peut-il dominer sa matière, la transmettre, en la vulgarisant avec compétence, à ses élèves ?*

*Si les compétences pédagogiques sont nécessaires, cette formation professionnelle n'est pas pour autant suffisante : l'amour de la matière qu'on enseigne, le degré d'investissement du futur professeur sur la littérature, l'analyse, et l'écriture, sont autant de qualités professionnelles indispensables. Il est à craindre que ce type de certification transforme les professeurs en simples animateurs.*

*Il faut donc souhaiter que la future réforme du CAPES externe ne marque pas une baisse des exigences proprement disciplinaires.]*

#### **5. Conditions de travail**

Un temps de concertation entre collègues, dans les établissements, devrait être dégagé à l'intérieur des heures de hebdomadaires. La charge de travail s'alourdissant terriblement, ce serait aussi un moyen de limiter le nombre de classes par collègue ; car il est évident *qu'au delà de trois classes, il n'est pas possible de faire face.*

## **Bilan du groupe Collèges**

Le débat a porté sur :

### **Le Brevet, épreuves et correction.**

- *L'orthographe* : L'association d'une dictée et d'un exercice de réécriture semble intéressante. Les variantes possibles de la dictée, que l'on peut utiliser au cours de l'année, la rendent moins formelle et moins rituelle. Celle de l'examen, traditionnelle, n'est évidemment pas un exercice d'acquisition, mais une évaluation sommative.
- *La Rédaction* : - La variété des types de discours demandés à l'élève dans un même sujet ne la rend-elle pas paralysante ?
  - On doit certes s'acheminer vers un récit complexe, centré sur le narratif, et qui comprenne une argumentation. Les consignes doivent être plus lisibles. La suppression du choix entre 2 sujets pose problème.
  - Le débat pose alors de manière plus générale la question de la rédaction en 3° : narration et argumentation présentent souvent un même niveau de difficulté ; attention à la "sophistique" dans l'argumentation ; donnons-nous à nos élèves les connaissances qui leur permettent réellement d'argumenter en dépassant les discours du "café du commerce" ? Ne pourrait-on imaginer un travail réalisé avec des documents ? (penser au rôle du documentaliste, à l'apport des C.D.I.).

*En conclusion sur ce point :*

- Le récit complexe, quoique jugé par certains trop difficile, paraît évaluer de manière intéressante des compétences multiples et incontournables.
- Il faut simplifier les libellés.
- Il faut préciser la situation d'énonciation.

### **Grammaire et maîtrise de la langue au collège.**

Plusieurs problèmes sont évoqués, et, en écho, plusieurs questions posées comme pistes de réflexion :

- *La difficulté de réaliser une véritable progression en grammaire* est constatée par une majorité de collègues. La faute aux séquences ?
- *Ne maîtrise-t-on la langue que grâce à l'étude de la grammaire ?*
- *Faut-il revenir à la grammaire de phrase ?* En tout cas elle reste très utile pour l'étude de certains textes, notamment en poésie.
- *Sur l'énonciation* :
  - il y a tension entre l'approche par l'énonciation et la "grammaire de base".
  - mais certaines difficultés, comme celle de l'utilisation des temps, sont allégées et clarifiées par la perspective de l'énonciation.
  - la théorie de l'énonciation permet-elle de comprendre le texte ?
- *Constats et propositions* :
  - revenir à une initiation aux langues anciennes en 6° : cette approche, souvent vécue comme ludique par les élèves, est aussi souvent une aide incontestable en grammaire.
  - que l'institution prenne ses responsabilités (en tout cas pédagogiques...), et cesse de donner, notamment aux jeunes collègues, des injonctions contradictoires (cf. les divergences entre l'IUFM et l'inspection sur le cloisonnement des classeurs d'élèves, ce qui, à terme, revient à remettre en cause les cours à dominantes).
  - plutôt que la "refondation de la discipline" dont parle K. Weinland, c'est un certain désordre qui s'installe, en même temps que des attaques en règle contre des "exercices canoniques" pas toujours clairement identifiés.

### **L'inter-disciplinarité.**

- *L'institution la préconise*, car elle est censée faire sens, permettre aux élèves "d'apprendre autrement", aux enseignants de limiter ou même d'éliminer le cours magistral.
- *Dans les faits et au travers de diverses expériences, elle pose un certain nombre de problèmes* :
  - une discipline est souvent dominante, les autres instrumentalisées, ce qui, contrairement à l'objectif affiché, renforce une hiérarchie jugée arbitraire par ceux-là mêmes qui préconisent parcours diversifiés et travaux croisés.
  - l'ouverture de l'établissement sur son environnement, que supposent le plus souvent ces projets, nécessite un budget important (achat de matériel, financement de voyages ou de sorties...). La validité et la pertinence du projet pédagogique sont alors soumises à des contraintes purement financières !
  - la lecture des libellés des parcours diversifiés (information parfois demandée par les élus départementaux du SNES siégeant en CTPD) révèle un nombre élevé de thèmes "régionaux" dont l'intérêt et la portée sont parfois discutables. Il y a nécessité d'élaborer avec les élèves, même en collège, des objectifs certes attractifs, mais plus conceptuels.
  - enfin, il est bien difficile d'évaluer l'amélioration en termes d'acquisitions de savoirs. Il est toutefois incontestable que ces activités génèrent, notamment chez les élèves en difficulté, une amélioration notoire du comportement.

***De quelques problèmes divers et digressions...***

- *Décalage important entre les exigences du programme de 3° et celles du Brevet...* notamment quand on pense à ce qui s'est passé cette année dans notre Académie, les conditions dans lesquelles ont été changés les sujets à la dernière minute, la disparité des consignes de correction préconisées et la manière dont elles sont diffusées aux collègues correcteurs !
- *Des questionnements sur l'écriture scolaire en 6°*, que les élèves semblent découvrir à leur arrivée au collège. Un éclairage est donné par une intervenante ayant enseigné dans le 1° degré : il y a une présence importante et parfois pesante des inspecteurs, et en même temps un certain flou sur les objectifs de l'écriture en primaire (où règne encore souvent la théorie de l'écriture " libre ", et donc libératrice...)

***En conclusion***, n'oublions pas que nous sommes dans un stage syndical, alors... parlons de nos conditions de travail !!!

*Elles sont de plus en plus difficiles*, pour des raisons qui tiennent à la fois à la spécificité de notre discipline (lourdeur des corrections, évolutions actuelles qui mettent l'accent sur la nécessité de travaux différenciés, de pratiques d'expression orale, sans alléger le nombre d'heures ni les effectifs) et à la difficulté d'enseigner aujourd'hui au collège. Se mettent en effet en place des heures d'études, de tutorat, de vie de classe, d'aide, que trop souvent les professeurs, soumis à des pressions importantes, se sentent obligés d'assurer au-delà de leurs maxima de service.

***Ne craignons pas de revendiquer sur nos conditions de travail et nos salaires, et profitons de l'action fédérale prévue en janvier pour nous faire entendre !***